

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XVIII

Québec, 23 décembre 1905

No 19

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 289. — Les Quarante Heures de la semaine, 289. — Avis à MM. les Curés, 290. — La jeunesse de Saint-Roch de Québec sous la bannière de la Tempérance, 290. — Chronique diocésaine, 292. — Paroles du cardinal Manning sur la *Dame aux Camélias*, 294. — Notre question scolaire, 296. — Nos défunts, 298. — L'œuvre de la charité intellectuelle, 298. — Nations protestantes et nations catholiques, 299. — Bibliographie, 304.

Calendrier

— o —

24	Dim.	*vl	IV de l'Avent. Vigile priv. de la Nativité. Messe de la Vigile. <i>Kyr.</i> de l'Avent. I Vêp. de Noël, sans mém.
25	Lun.ii	b	Noël, 1 cl. avec octave priv. <i>Kyr.</i> du 2nd ton à la messe de Minuit. <i>Kyr.</i> royal à la messe du jour. II Vêp., mém. du suiv.
26	Marti	r	S Etienne, 1er martyr, 2 cl.
27	Merc.	b	S Jean, apôtre et évangéliste, 2 cl. } avec octave.
28	Jeudi	vl	S. Innocents, martyrs, 2 cl.
29	Vend.	r	S. Thomas de Cantorbéry, évêque et martyr.
30	Sam.1.	b	De l'octave de Noël.

Les Quarante Heures de la semaine

— o —

25 décembre, Deschambault. — 27, Couvent de Thetford.
 — 28, Hospice Saint-Charles, Québec. — 30, Franciscaines Missionnaires, Québec.

Avis à MM. les Curés

— o —

Les fabriques qui n'ont pas encore payé leur contribution à l'Assurance mutuelle pour l'incendie de l'église de Lambton sont priées de le faire avant le 8 janvier 1906.

MM. les curés voudront bien se rappeler que les collectes diocésaines doivent être remises avant le 1er de janvier, et pour la Propagation de la Foi avant le 26 décembre.

Archevêché de Québec, 14 décembre 1905.

Le Rév. Monsieur John-Patrick Colfer, décédé le 14 décembre courant, à Mastai, à l'âge de 75 ans, était membre de la Société d'une messe (*section diocésaine*).

LIONEL LINDSAY, ptre,
Secrétaire.

Archevêché de Québec, 15 décembre 1905.

Le Rév. Monsieur Joseph-Etienne Martin, curé de Saint-Frédéric de Beauce, décédé subitement le 14 du courant, au soir, à l'âge de soixante-huit ans, était membre de la Société de Saint-Joseph, de la Société d'une messe (*section diocésaine*) et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

LIONEL LINDSAY, ptre,
Secrétaire.

Archevêché de Québec, 19 décembre 1905.

Le Rév. M. Polycarpe Dassylva, ancien curé de Saint-Isidore, décédé ce matin à l'hospice Saint-Antoine de Saint-Roch, à l'âge de 74 ans, était membre de la Caisse ecclésiastique Saint-Joseph, de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, et de la société d'une messe (*section diocésaine*).

CHS BEAULIEU, ptre,
Ass.-Sec.

La jeunesse de Saint-Roch de Québec sous la bannière de la Tempérance

— o —

Dimanche soir, le 17, S. G. Mgr l'Archevêque de Québec est allé présider à l'église de Saint-Roch une grande réunion des jeunes gens de cette paroisse. Plus de six cents se sont

enrôlés dans la société de Tempérance, pendant qu'un bon nombre allaient grossir les rangs de la Ligue du Sacré-Cœur. L'église était absolument bondée de fidèles.

Rien de plus touchant et de plus réconfortant que de voir cette belle et ardente jeunesse s'engager solennellement à être toujours sobre, à ne jamais entrer dans une auberge pour y boire, à combattre de toutes ses forces les buvettes et l'ivrognerie. Cette même promesse avait été faite à haute voix le dimanche précédent par plus de 1600 hommes. Voilà donc, dans cette seule paroisse de Saint-Roch, environ 2300 personnes bien décidées à faire bravement la lutte contre l'alcoolisme qui menace de ruiner notre pays, décidées à prêcher de parole et d'exemple la sobriété et à enrayer le terrible fléau. Et ce n'est qu'un commencement.

Quand, dans les autres paroisses, on aura enrôlé un égal nombre de vaillants soldats de la Tempérance, qui sont l'élite de notre population, comprend-on l'influence irrésistible que pourra exercer sur la Législature, sur les conseils municipaux, cette masse compacte d'hommes de bien, d'hommes d'action énergique, absolument déterminés à obtenir non seulement des lois sages, des règlements sévères, mais encore la mise à exécution de ces lois et de ces règlements, la répression inflexible et persévérante de tous les désordres causés par l'alcool dans les buvettes, dans les clubs, dans les restaurants, dans les hôtels ?

Ce sera une puissance pour le bien, pour la morale publique, pour la prospérité matérielle de nos populations, comme la ligue des vendeurs de boissons était et est encore une puissance pour le mal. Nous avons le ferme espoir que nos sociétés de Tempérance qui, dans un certain nombre de paroisses, paraissaient somnolentes et comme engourdies, réveilleront bientôt toutes les vieilles énergies, les ligueront en un faisceau compact et les conduiront à de glorieuses victoires.

Monseigneur l'Archevêque, dans une vibrante allocution, a mis la jeunesse en garde contre les dangers qu'elle rencontre journellement dans le monde. Il s'est élevé fortement contre les théâtres — véritable école de démoralisation — où l'on glorifie les passions les plus honteuses et les vices les plus odieux, où l'on ridiculise les honnêtes gens et exalte les fripons et les

hypocrites, où l'on se moque de l'Eglise et de ses ministres, où l'on parodie ses sacrements et ses cérémonies, où l'on justifie les suicides, les adultères, les amours illégitimes, les empoisonnements, etc. Il a conjuré les parents de respecter leur foi de catholiques, la morale chrétienne, et de se respecter eux-mêmes en ne mettant jamais les pieds dans ces lieux de perdition, et il leur a enjoint de ne pas permettre à leurs enfants de les fréquenter. — Puis il a montré sous les couleurs les plus sombres, mais aussi les plus vraies, le pauvre jeune homme qui glisse peu à peu sur la pente de l'ivrognerie, et qui va ruiner dans les ignobles buvettes ses tatents, son cœur, ses biens, son avenir, son honneur et celui de sa famille, son éternité. Il a félicité chaleureusement les associés de la Tempérance et les a exhortés à être toujours fidèles aux engagements qu'ils prenaient devant Dieu et devant les hommes.

La bénédiction du Saint-Sacrement a terminé cette belle et consolante solennité.

L.

Chronique diocésaine

— o —

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

Monsieur l'abbé Etienne Corriveau, curé de Saint-Frédéric ;

Monsieur l'abbé Pierre Leclerc, curé de Sainte-Pétronille, I.O.

— Mardi, le 12 du courant, avait lieu chez les Sœurs de la Charité de Québec une imposante cérémonie présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. M. l'abbé A. Godbout, aumônier des Sœurs de la Charité, à Saint-Michel-Archange, a donné le sermon de circonstance. MM. les abbés F. Morissette, curé de Saint-Anselme, H. Rousseau, curé de Deschambault, B.-C. Guy, curé de Sainte-Hélène, J.-E. Lizotte, curé de Saint-Jean Deschaillons, Roy et Guimond, et M. l'aumônier de l'Hospice assistaient à la cérémonie.

Les élues du jour étaient : Alice Demers, dite Sr Sainte-Catherine de Sienne, de Québec ; Marie-Alma Beaudet, dite Sr Marie de la Résurrection, et Anne-Marie Beaudet, dite Sr Sainte-Marie d'Egypte, de Saint-Jean Deschaillons ; Adiana Rivard, dite Sr Saint-Joseph d'Armathie de Saint-Casimir ;

Louisa Vézina, dite Sr Saint-Jean-Joseph de la Croix, de Saint-Sauveur ; et Fédéra Ouellet, dite Sr Sainte-Georgianne, de Saint-Alexandre, pour la vêtue.

Pour premiers vœux annuels : Catherine Dubé, dite Sr Sainte-Céline, de Rimouski ; Eugénie Brulotte, dite Sr Sainte-Rose de Viterbe, de Thetford ; Catherine Michaud, dite Sr Marie de la Passion, de Saint-André ; Bernadette Guimond, dite Sr Saint-Ignace de Loyola, du Cap Saint-Ignace ; Alexina Greffard, dite Sr Saint-Jean Gualbert, de Sainte-Catherine ; Armoza Ferland, dite Sr Sainte-Venère, de Sainte-Marie de la Beauce ; Marie-Cécile Michaud, dite Sr Sainte-Zénobie, de Saint-André ; Choristes.—Anna Fournier, dite Sr Saint-Palimond, de Sandy Bay ; Clorida Morin, dite Sr Saint-Gracilien, de Sainte-Agathe de Lotbinière ; Germaine Huot, dite Sr Sainte-Florine, de l'Ange-Gardien ; Emma Boutin, dite Sr Sainte-Georgie, de Saint-Anselme ; Paméla Pouliot, dite Sr Saint-Prime, de Saint-Joseph de Beauce ; Virginie Rainville, dite Sr Sainte-Marcie, de Saint-François de Beauce ; Emérilda Bizier, dite Sr Saint-Nizier, de Thetford ; Berthe Ferland, dite Sr Sainte-Véridienne, de Sainte-Marie de Beauce ; Marie-Anne Michaud, dite Sr Saint-Zénobe, de Saint-André ; Rose Delima Béliveau, dite Sr Saint-Pasteur, de Fall River ; Laura Dupuis, dite Sr Saint-Maximilien, de Beaumont ; Eugénie Hamelin, dite Sr Saint-Ezéchiél, des Grondines ; Clara Plante, dite Sr Saint-Dioscore, de Saint-Joseph de Beauce ; Marg. Aubert, dite Sr Saint-Hérénas, de Saint-Agathe de Lotbinière, Auxiliaires :

Pour vœux perpétuels : Alida Corriveau, dite Sr Saint-Simon, de Saint-Malachie ; Marie-Louise Bouillé, dite Sr Marie de l'Annonciation, de Deschambault ; Mathilda Hamelin, dite Sr Saint-Aloysia, de Deschambault ; Hermance Garon, dite Sr Sainte-Sébastienne, de Saint-Denis ; Marie-Alma Beaudoin, dite Sr Sainte-Barbe, du Saint-Cœur de Marie.

Dans la discussion, recourir à l'injure et à la grossièreté, c'est montrer que l'on a tort et que l'on manque d'éducation.

Le maître qui commande le mieux est celui qui connaît le travail pour l'avoir fait lui-même.

Paroles du cardinal Manning sur la *Dame aux Camélias*

— o —

Un correspondant nous a communiqué un travail très sérieusement fait sur les récentes affaires « théâtrales » de Québec. Ne pouvant publier cette étude tout au long, nous en détachons un extrait relatif à la *Dame aux Camélias*, drame qui précisément a été joué à l'Auditorium par la troupe de Sarah Bernhardt :

On pourrait croire peut-être, et on l'a dit cent fois, que nos évêques et nos prêtres sont trop sévères pour les théâtres, et qu'il n'en est pas ainsi ailleurs. Je rappellerai un fait entre mille.

Dans les *Memorials of Cardinal Manning*, ouvrage publié en 1892, je trouve à ce sujet un article publié par le cardinal sur le *Weekly Register* de Londres. On l'a trouvé si important qu'on a donné *in extenso* le fac-simile du manuscrit, de sorte que personne ne pourra en contester la parfaite authenticité.

C'était en 1880. Madame Sarah Bernhardt venait de jouer à Londres la *Dame aux Camélias*, avec la permission d'un Lord anglais catholique, alors censeur du théâtre. Le cardinal ne put contenir son indignation.

« Quoique, dit-il, la comédie française ait terminé la saison il peut se faire qu'elle recommence l'année prochaine, et il est utile aux lecteurs et surtout aux chefs des familles catholiques de savoir au juste ce que vaut ce théâtre. Plusieurs y sont allés pour suivre la mode, d'autres par frivolité, d'autres par vanité, pour pouvoir dire qu'ils y avaient assisté, mais la plupart, nous l'espérons, par ignorance du caractère pernicieux des pièces. Nous allons en donner un échantillon, et la description en sera faite, non par nous, mais par un critique enthousiaste, écrivant dans l'un de nos grands journaux. La comédie en question était la *Dame aux Camélias*, de Dumas. Il est bon de dire que l'ouvrage dont cette comédie est tirée est un outrage provocateur contre tout ce qu'il y a de modestie instinctive chez l'homme ou chez la femme.

Le critique dit : « L'apothéose que M. Dumas a faite d'une femme appartenant notoirement au demi-monde a offensé les Parisiens eux-mêmes ;... que l'héroïne est une femme qui a scandalisé Paris par son luxe, son ostentation, ses extrava-

gances et qui a ruiné par vingtaine ses amants attirés. Le critique continue en disant que Madame Sarah Bernhardt, représentant Marguerite Gauthier, se meurt à la fin de consommation, et qu'elle a joué cette dernière scène avec une douceur vraiment angélique qui touchait presque à la transfiguration. On était porté à voir sur sa tête l'auréole que l'on voit sur la tête des saints.

« Elle meurt, continue toujours le critique, entre les bras de son amant, ayant sur les lèvres ces derniers mots : Ah ! que je suis bien !

(Entre parenthèse, disons qu'à Londres, en 1881, il y avait au moins un journaliste qui pouvait lutter avantageusement avec quelques-uns de nos poètes et de nos journalistes canadiens de 1905 ; mais, vous savez, l'Angleterre est plus vieille que le Canada.)

Le cardinal Manning ajoute :

« Nous avons cité les propres paroles du critique ; car tout ce que nous aurions pu ajouter aurait diminué l'énormité de son appréciation morale. Et cependant, le critique a, tout le temps, une exacte compréhension de toute cette intrigue de bas étage, il sait la méchanceté de l'auteur du drame, la pernicious influence de l'actrice, et l'absence — momentanée — du sens moral de l'auditoire. »

Nous avons ici quatre chefs d'accusation contre cette attaque abominable à tout ce qu'il a de chaste chez la femme et d'honorable chez l'homme... Le cardinal dit qu'il ne peut parler des deux premiers chefs d'accusation, que M. Dumas est absolument étranger à nos idées catholiques, et que le seul sujet qu'il propose, lui le cardinal, à la méditation de tous, c'est celui de tout ce qui est pur et noble dans la vie humaine. « L'auteur de la *Dame aux Camélias* appartient à un monde qui nous méprise autant que nous l'avons en horreur... Mais pour ce qui regarde la tragédienne, nous devons dire qu'elle a le don périlleux, faux et mauvais d'entraîner vers le mensonge et le vice la sympathie et l'admiration de ceux qui sont bons et justes. Si ce n'est pas là mettre l'obscurité au lieu de la lumière et la nuit au lieu du jour, nous n'y comprenons plus rien... Je ne puis tout citer, ce serait trop long.

Le cardinal Manning dit lui-même : « C'en est assez. Nous

considérons que Lord Chamberlain est gravement responsable pour avoir permis une pareille représentation. (On peut ouvrir ici une parenthèse et dire la même chose pour les directeurs de l'Auditorium) Une charge aussi importante demande un peu de courage, pas beaucoup, seulement ce qu'il en faut à un homme indépendant pour lutter contre l'inimitié de ceux qui mettent l'amusement avant la morale. Si cependant nous ne pouvons excuser Lord Chamberlain, nous condamnons les pères et mères qui, pour quelque motif que ce soit, se sont exposés eux-mêmes et plus encore leurs enfants à des poisons aussi subtils et aussi dangereux.

« Il fut un temps où la modestie et l'honnêteté des femmes et des filles de l'Angleterre aurait été offensée comme d'une insulte par de pareilles comédies. Nous espérons, si elles se représentent, que la censure fera son devoir. »

Il est bon de se rappeler que le cardinal Manning écrivait cet article dans la ville protestante de Londres. Que n'aurait-il pas pensé, que n'aurait-il pas écrit s'il avait vécu dans la ville très catholique de Québec, et qu'il eût appris que cette même tapageuse actrice dût venir y jouer la même *Dame aux Camélias* et d'autres pièces aussi immorales ! Il aurait été scandalisé de constater que, malgré les avertissements les plus formels, des catholiques avaient assisté à ces représentations ; et quels sont ces catholiques ? il y en a eu de toutes les classes et de toutes les professions : et ce n'est pas à l'honneur de la ville de Québec ni de l'Église . . .

Notre Question scolaire

Toute la partie saine et éclairée — c'est de beaucoup la plus nombreuse — de notre population a entendu ou lu, avec une vive satisfaction, les paroles relatives à l'instruction publique que l'honorable M. Gouin, premier ministre de la Province, a prononcées à Montréal, le 11 décembre, dans le banquet donné en son honneur.

Avec bonheur nous les enregistrons en nos pages, à la suite des déclarations ministérielles que nous avons recueillies dans nos livraisons précédentes.

« Instruire le peuple ! Permettez-moi d'insister sur ce sujet : il est des choses qu'on ne saurait trop répéter.

L'éducation est la plus importante de toutes les questions.

politiques, économiques et sociales posées aux hommes. Les sages de tous les temps l'ont proclamé. L'éducation, disent-ils, est le seul levier avec lequel on puisse soulever le monde. L'éducation c'est l'empire, parce que l'éducation, c'est l'homme, et l'homme, c'est la société. Le problème de l'éducation est éternel ; il varie et se rajeunit avec les siècles. On peut le résoudre provisoirement, mais jamais définitivement.

C'est pourquoi le gouvernement a inscrit en tête de son programme : encouragement à l'instruction publique, et que, s'emparant d'un mot célèbre, il a proclamé que la première partie de sa politique serait l'éducation, la seconde l'éducation, la troisième l'éducation.

Je l'ai déjà déclaré plusieurs fois, nous ne voulons ni détruire, ni révolutionner ; nous voulons améliorer et fortifier. Nos lois scolaires sont, dans leur ensemble, aussi bonnes que nous puissions les désirer et le gouvernement n'a pas l'intention d'en changer le principe. Elles sont le fruit d'une longue expérience et d'une observation réfléchie de nos conditions sociales et économiques, et elles sont suffisantes, j'en suis convaincu, pour nous permettre de réaliser les améliorations et les réformes que nous désirons.

L'on a parlé de la création d'un *ministère de l'Instruction publique*. Cette suggestion a été faite de bonne foi, je n'en doute pas. Mais pourquoi recommencer des discussions et faire renaître des malaises qui, infailliblement, stériliseraient les efforts que tous les hommes de bonne volonté sont disposés à faire pour l'avancement de l'enseignement en cette Province ?...

Non, ce ne sont pas des lois qu'il importe de faire. On ne décrète pas la richesse, on la produit. De même, on ne décrète pas l'instruction, on la prépare, on la répand, Ce qu'il faut faire, ce sont des hommes. Commençons donc par avoir de bons maîtres dans les écoles, car tant valent les maîtres tant valent les écoles ; et si nous voulons de bons maîtres, donnons à ceux qui se destinent à l'enseignement une forte formation pédagogique, encourageons-les à persévérer dans la carrière et assurons-leur une rémunération suffisante...

Il est certes bon que la presse et ceux qui s'occupent des affaires publiques stimulent le zèle du gouvernement, afin que

chaque progrès accompli puisse faire place à un progrès nouveau ; mais cette même presse et les mêmes amis de l'éducation doivent aussi rappeler sans cesse aux pères de famille que c'est à eux surtout qu'il incombe de faire des sacrifices considérables pour l'instruction de leurs enfants . . .

— o —

Nos défunts

— o —

Dans l'espace de huit jours, trois membres bien connus de notre clergé ont été conduits à leur dernière demeure : M. Colfer, ancien curé, M. Martin, curé de Saint-Frédéric de Beauce, et M. Dassylva, ancien curé de Saint-Isidore.

Voici, d'après le *Quebec Chronicle*, quelques détails sur la carrière de M. J.-P. Colfer, décédé à l'âge avancé de 76 ans.

Né à Québec, il était fils d'un citoyen hautement respectable, et qui fut l'un des fondateurs de l'église de Saint-Patrice. Au sortir du Séminaire de Québec, où il fit ses études classiques et cléricales, il fut nommé au vicariat de Saint-Patrice, dont feu M. McGauran était curé. A M. Colfer est due l'institution qui a nom « St. Patrick's Literary Institute. » Ce fut lui aussi qui inaugura la coutume de la « soirée nationale » le jour de la fête de saint Patrice. Tout cela dit assez quelle était la ferveur de son patriotisme irlandais. Ses qualités aimables, sa conversation spirituelle et son habileté oratoire resteront longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Les orphelins ont perdu en lui un père charitable.

M. Colfer venait à peine de célébrer ses noces d'Or, quand le bon Dieu l'a convié aux joies éternelles.

Nous remettons à plus tard de rappeler sommairement la vie sacerdotale des regrettés MM. Martin et Dassylva.

— o —

L'œuvre de la charité intellectuelle

— o —

Je ne crains pas de dire que multiplier les bons livres, ces infatigables apôtres, c'est en soi une œuvre plus méritoire et plus agréable à Dieu que de soutenir les hôpitaux, parce que sauver des âmes sera éternellement plus beau et plus généreux que de sauver des corps.

R. P. COUBÉ.

Nations protestantes et nations catholiques

(Suite.)

II. — LES CAUSES DE RICHESSE ECONOMIQUE

Les observations qui vont suivre concerneront la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne et l'Angleterre.

* * *

L'exemple de la *Suisse* a été regardé par Napoléon Roussel et par Emile de Laveleye comme très concluant.

Manifeste paraît l'indigence des régions catholiques, et brillante la prospérité des cantons protestants. Or les catholiques et les protestants d'Helvétie vivent dans des conditions identiques, sur une superficie restreinte ; les uns comme les autres parlent soit la langue française soit la langue allemande. Donc nulle autre cause que la différence de religion n'explique la richesse des protestants et la misère des catholiques.

Le parallèle entre cantons, laborieusement établi par Napoléon Roussel et résumé sommairement par Laveleye, semble être, en général, d'une suffisante exactitude. Il est incontestable que Zurich est plus riche que le Tessin, Genève que le Valais, Schaffhouse que Zug, Bâle qu'Uri, Neuchâtel que Soleure, et enfin les Rhodes *extérieures* d'Appenzell que Schwitz et les Rhodes *intérieures* d'Appenzell (1).

Mais nous avouerons que le climat, la configuration du sol, les ressources du terroir, les conditions géographiques rendent parfaitement compte, à notre humble avis, de la prospérité diverse de tous ces cantons. L'inégalité de fortune serait la même, croyons-nous, si les uns et les autres appartenaient à une seule confession religieuse, ou encore si le Tessin, le Valais, Zug, Uri, Soleure, Schwitz et les Rhodes intérieures d'Appenzell étaient des pays protestants, alors que Zurich, Genève, Schaffhouse, Bâle, Neuchâtel, et les Rhodes extérieures d'Appenzell seraient des pays catholiques.

En effet, les Rhodes intérieures d'Appenzell, Schwitz, Soleure, Zug, Uri, comme le Valais et le Tessin, ne sont guère que

(1) NAPOLEON ROUSSEL, *op. cit.*, t. I, p. 201-238. — EMILE DE LAVELEYE, *op. cit.*, 1875, p. 5-6.

des régions de haute montagne, où le sol est souvent rocheux et abrupt, où le commerce et l'industrie ne peuvent pas beaucoup se développer, et où la culture même des céréales n'est pas toujours possible : l'utilisation des pâturages est, en maint endroit, l'unique ressource appréciable des habitants.

Il serait bien extraordinaire que de tels pays ne fussent pas infiniment moins riches que les riantes et fertiles vallées qui s'étendent au pied du Jura ou sur les bords des grands lacs de Genève, de Neuchâtel, de Zurich et de Constance : comme l'Argovie, Genève, Vaud, Neuchâtel, Zurich, Schaffhouse et les Rhodes extérieures d'Appenzell.

Il serait bien plus extraordinaire encore que les régions de haute montagne, comme Uri, Schwitz, Zug ou le Valais, eussent une importance économique tant soit peu comparable à des centres urbains, à de puissantes cités industrielles ou commerçantes, comme Berne, Genève, Bâle et Zurich.

On peut se demander pourquoi ces régions opulentes ont été conduites à embrasser la Réforme ; mais il est vraiment « puéril » de prétendre que le protestantisme explique leur richesse, tandis que le catholicisme aurait causé la pauvreté relative des cantons forestiers ou montagnoux.

Dans nos Alpes françaises, quelle espèce de parallèle raisonnable pourrait-on instituer, par exemple, entre les plus humbles villages de l'Oisans, comme Mizoen (1250 mètres d'altitude et 423 habitants) ou Villard-Reculas (1450 mètres d'altitude et 161 habitants), et, d'autre part, la ville de Grenoble ? Qu'on ne tente donc pas davantage de comparer Uri avec Bâle, le Tessin avec Zurich, le Valais avec Genève.

Chacun sait que, dans la protestante Norvège, 75 pour 100 des terres sont géologiquement rebelles à toute culture. Que dirait-on d'un écrivain clérical qui opposerait à ces régions improductives la plantureuse Lombardie, terre catholique, et en déduirait triomphalement la supériorité sociale du catholicisme ?

L'argument tiré, au profit du protestantisme, de la comparaison entre cantons suisses ne nous semble pas avoir beaucoup plus de valeur.

* * *

Passons à l'Allemagne catholique et à l'Allemagne protestante.

Beaucoup estiment que la grande richesse de la *Saxe* protestante et la moindre prospérité de la *Bavière* catholique témoignent de l'influence délétère du catholicisme et de la fécondité sociale du protestantisme.

Observons les conditions naturelles des deux pays. La *Bavière* ne possède relativement qu'assez peu de mines, d'où elle extrait chaque année un million de tonnes de houille. Au contraire, la *Saxe*, dont l'étendue est moindre, bénéficie des magnifiques bassins houillers de l'Erz-Gebirge et du Mittel-Gebirge, d'où elle tire annuellement 5 millions de tonnes de houille et 1 million et demi de tonnes de lignite. Le voisinage et l'abondance de la houille ont rendu possible un immense développement de toutes les industries, surtout des filatures et du tissage (1).

Au point de vue agricole, la *Saxe* est un des pays les plus fertiles de l'Allemagne, « si l'on excepte les régions montagneuses qui se rapprochent du massif du Harz. » Les plaines sont, en général, « revêtues de riches alluvions. (2) » Mais il n'en est pas de même pour la *Bavière*. On trouve de belles céréales et de belles prairies sur les bords du Danube, en Basse-Bavière, c'est-à-dire dans la moindre partie du royaume ; au contraire, dans le Haut-Palatinat, le sol est peu fertile et il y a des terres incultes ; dans la Haute-Bavière, le sol est maigre, sablonneux, « recouvert d'une mince couche d'argile mêlée d'alluvions », les rivières sont torrentueuses, les orages violents, les hivers rudes ; enfin, on doit en dire autant de l'Allgau : « Le sol est, en grande partie, formé de molasse et parsemé de blocs erratiques. Le climat est rude, la neige recouvre le sol jusqu'à une époque avancée ; les nuits, même en été, sont froides. On n'y récolte qu'un peu d'avoine, d'orge et de seigle, mais pas de blé. La culture des céréales est tout à fait accessoire. C'est l'industrie laitière qui est la grande ressource du pays. (3) »

Bref, il y a de tout autres causes à l'inégale fortune de la

(1) G. BLONDEL, *Essor... du peuple allemand*, éd. cit., p. 36-42. — RAFFALOVICH, *Les Charbons dans le monde. Allemagne* : recueil cité, 25 juin 1904, p. 333.

(2) G. BLONDEL, C. BROUILHET, L. DE SAINTE-CROIX, E. JULHIET, L. QUESNEL, *Populations rurales de l'Allemagne.*, édit. cit., p. 105 et 116-117.

(3) *Ibid.*, 30-53.

Bavière et de la Saxe que le catholicisme de l'une et le protestantisme de l'autre. Le sol bavarois est beaucoup moins riche : ce n'est pas le protestantisme qui le rendrait productif. La Saxe a de bonnes terres arables et de superbes mines : le catholicisme n'y opposerait aucun obstacle.

Non moins digne d'intérêt paraîtra le contraste entre la *Prusse orientale* et la *Prusse rhénane*.

De Berlin à Königsberg, la partie orientale du royaume de Prusse est, en général, une région pauvre. Sauf autour de quelques centres, l'industrie ne peut guère s'y développer. En même temps, le blé est rare ; on se contente le plus fréquemment de récolter du seigle et des pommes de terre, et d'élever des moutons. « Le sol, qui appartient presque entièrement à la formation quaternaire, est composé de profondes couches de sable, de gravier, d'argile et de marne. *Sur quelques points*, au pied des montagnes, le long des fleuves, près des côtes, on rencontre des couches d'humus très fertiles. Le climat et la température sont d'une remarquable uniformité. Une grande partie de la vaste plaine que parcourent l'Elbe, l'Oder et la Vistule est encore couverte de sables que les eaux y ont laissés en s'écoulant vers la mer. De là le nom de *sablrière* (*sandbüchse*) donné parfois ironiquement au Brandebourg. Malgré la transformation que les plantations de pins et les progrès de la culture ont fait subir à l'aspect primitif des lieux, ceux-ci ressemblent encore çà et là à de véritables déserts. Cette plaine est si faiblement inclinée dans son ensemble que le travail d'assèchement s'y accomplit avec peine. » (1)

Tout autre est la valeur économique des provinces du Rhin. On n'y bénéficie pas seulement, pour les échanges, d'une magnifique voie fluviale. Mais on y trouve avec abondance le froment et l'orge. On y cultive des vignobles partout fameux, tel que celui du Johannisberg. On y exploite la houille et le lignite des mines de la Sarre, d'Eschweiler et de la Ruhr : c'est à 52 millions de tonnes de houille que s'élève la production annuelle du seul bassin de la Ruhr. D'Elberfeld à Cologne, se

(1) *Ibid.*, 141-164.

développe puissamment l'industrie du coton, tout auprès d'immenses fonderies et forges de fer (1).

Or, la Prusse orientale, dont nous avons constaté l'indigence, est le pays le plus protestant de l'Allemagne, tandis que la Prusse rhénane, cette contrée exceptionnellement prospère, est un des pays les plus catholiques du monde entier.

Allons-nous en conclure à la supériorité sociale des nations catholiques ? Nous ne nous permettrons pas cette mauvaise plaisanterie. Les causes géographiques du contraste sont trop évidentes et subsisteraient même si la Prusse orientale était catholique et la Prusse rhénane protestante.

Mais nous demandons que d'autres ne commettent pas un égal sophisme lorsque le parallèle tourne au détriment d'un peuple catholique.

Voulant opposer la Prusse protestante à l'Autriche catholique, le pasteur Napoléon Roussel faisait mieux encore : il tirait ses arguments de l'état économique de toutes les provinces prussiennes, et la prospérité, déjà notable en 1854, de la Prusse rhénane servait puissamment à démontrer la supériorité sociale du protestantisme ! (2)

Il serait équitable de ne pas abuser à ce point de l'inexpérience du public, et de ne pas répéter, aujourd'hui encore, que les seuls pays restés catholiques sont des pays ruinés ou en pleine décadence.

La comparaison de l'Allemagne catholique et de l'Allemagne protestante conduit, au contraire, à une conclusion bien plus objective : c'est que ni le catholicisme ni le protestantisme n'a pour effet propre d'enrichir ou d'appauvrir économiquement les régions où il domine, mais que les pays catholiques et les pays protestants sont plus ou moins prospères, au point de vue matériel, selon la nature de leur sol, de leur climat et de leurs autres conditions géographiques. La richesse est un phénomène, en général, très indépendant de toute cause religieuse.

(A suivre.)

Y. de la BRIÈRE.

(1) *Op. cit.*, p. 15-28. — Cf. BLONDEL, *Essor... du peuple allemand*, édit. cit., p. 36-42. — E. LOZÉ, *Les Charbons dans le monde. Allemagne*. Recueil cité, 25 juin 1904, p. 933. — A. LUGAN. *Une grève modèle*, dans les *Études* du 20 avril 1905, p. 176-177.

(2) *Op. cit.*, t. 1^{er}, p. 384 et s.

Bibliographie

— *Almanach africain du Saint-Esprit pour 1906*. Prix : 50 centimes, à l'École apostolique de Lierre, Belgique.

Cet almanach, de 79 pages in-4°, est un des plus intéressants que nous connaissions. Il contient des articles instructifs sur les choses d'Afrique, des récits amusants, et beaucoup d'« images. »

Les Pères du Saint-Esprit publient aussi une belle revue mensuelle, le *Messageur du Saint-Esprit*, que nous recommandons à nos lecteurs. Le prix d'abonnement n'est que de 3 fr. 50. Cette revue ferait du bien en notre pays, où la dévotion au Saint-Esprit n'est sans doute pas ce qu'elle devrait être.

— DEUX MARTYRS CAPUCINS. Les bienheureux Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, par le R. P. Ladislas de Vannes. In-12. Franco, 2 fr. 40. Librairie Vve Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.

Ces deux bienheureux étaient au nombre des religieux capucins qui ont inauguré les missions du Levant dont ce livre est l'histoire. Après une touchante biographie des deux héros et une explication de l'origine des missions du Levant, l'auteur suit Agathange et Cassien dans leurs fondations intéressantes et fécondes : à Alep, au Liban, au Caire, en Abyssinie, en Ethiopie... jusqu'à leur martyre. Récit vrai, pittoresque, coloré et d'une tenue littéraire achevée.

— JE VAIS A JÉSUS. Aux enfants qui se préparent à la première communion, par M. l'abbé Casabianca. In-18. 1 fr. 25.

Librairie Vve Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.

Jésus, pendant sa vie mortelle, désireux de donner aux hommes ce dont ils avaient besoin pour l'esprit et le cœur, le corps et l'âme, les invitait à aller à lui. Et tous allaient à Jésus, tous s'en retournaient heureux. Jésus adressa aussi cette invitation : « Laissez venir à moi les petits enfants ». C'est pour aller à Jésus avec une triple toilette du cœur, du corps et de l'âme que l'auteur a composé ce petit livre si frais, si gracieux et d'une lecture si profitable.